

Formation Civique et Citoyenne

La participation à une Formation Civique et Citoyenne est obligatoire pour tous les volontaires en Service Civique et doit être réalisé pendant leur engagement, de préférence dans les 3 premiers mois.

Le coût de cette formation est de 100 euros par volontaire (prix national unique) et sera intégralement pris en charge par l'ASP sur justificatif de participation.

L'École Des Droits Humains et de la Terre propose des FCC en intra pour toute structure accueillant 10 volontaires et plus.

L'École Des Droits Humains et de la Terre propose également des FCC en inter¹

Ces 2 jours de Formation Civique et Citoyenne sont animés de façon à mettre les participants en action. Méthodes interactives, favorisant la créativité, petits travaux en groupes et sous-groupes, outils d'animation ludiques...

⇒ Jour 1 : La Citoyenneté en France

Le Service Civique : vecteur d'engagement citoyen

- ▣ Comprendre le sens et le fonctionnement du service civique
- ▣ Débats autour de la notion et du dispositif

Les associations : modèle de l'engagement citoyen

- ▣ Construction fictive d'une association en petits groupes
- ▣ Découverte des principaux éléments constitutifs d'une association

Valeurs républicaines, droits de l'Homme et exercice de la citoyenneté

- ▣ S'amuser autour de la culture des droits humains et des valeurs de la République
- ▣ Jouer au jeu *Republix XL, enjeux de société*

⇒ Jour 2 : Les Droits humains dan le Monde

La lutte contre les discriminations au cœur des droits humains

- ▣ Comprendre ce qu'est une discrimination au sens juridique
- ▣ Apprendre à identifier une situation de discrimination et savoir comment réagir

L'ONU, organisation garante des droits humains

- ▣ Découverte de l'organe protecteur des droits humains
- ▣ Jeu de rôle : Simulation d'Assemblée générale des Nations Unie

¹ Pour obtenir plus d'information et connaître notre calendrier de FCC inter, merci de nous contacter.